



Remarque : Le contenu de ce dépliant ne présente qu'un résumé des modalités du contrat ou du programme. Veuillez consulter le contrat de votre programme pour connaître tous les détails de la couverture ainsi que les exclusions. Les modalités du contrat / du programme ont préséance sur le contenu de ce dépliant.

© 2020 Nissan Canada Extended Services Inc.
5290 Orbitor Drive, Mississauga (Ontario) L4W 4Z5

99999NNLF20F



Élevez votre expérience de financement
au niveau supérieur

Protection supérieure de financement

Faites passer votre expérience de financement avec Nissan au niveau supérieur avec trois programmes exceptionnels en un produit pratique. Cet ensemble de programmes a été conçu pour faciliter la gestion des coûts d'utilisation de votre véhicule et vous protéger contre les pertes non couvertes par votre assurance automobile.

La Protection supérieure de financement comprend :

1. Programme sécuritaire prolongé (Platine)
2. Plan de vidange d'huile et permutation des pneus
3. Protection auto garantie (PAG)

La Protection supérieure de financement vous propose des durées et des couvertures adaptées à votre style de vie. Cet ensemble de programmes est honoré par les concessionnaires Nissan participants au Canada et aux États-Unis – un véritable atout pour vos longs déplacements!

Consultez-nous pour les détails.



Services prolongés Nissan

Protection supérieure de financement

Combine TROIS excellents programmes de protection en un pour améliorer votre expérience de financement



1. Programme sécuritaire prolongé

Augmentez la protection sur votre véhicule avec un Programme sécuritaire prolongé Platine, comportant des durées et des couvertures adaptées à vos besoins particuliers.

Les composants du moteur et de la boîte de vitesses, le mécanisme de direction, les systèmes de refroidissement, les suspensions avant et arrière, le système de freinage, la climatisation et plus encore sont couverts.

Les systèmes Nissan Intelligent Mobility^{MD} sont aussi protégés contre les défauts pour la durée du programme.

Profitez de bénéfices de mobilité supplémentaires :

- Assistance routière d'urgence
- Remboursement de la location d'un véhicule
- Services en cas d'interruption de voyage
- Services personnalisés de planification de voyages en automobile
- Services en cas de vol de voiture, de vandalisme ou d'incendie
- Couverture des pneus contre les dangers de la route – et plus encore!

2. Plan de vidange d'huile et permutation des pneus

Ce plan couvre les vidanges d'huile et changements de filtre à l'aide de l'huile synthétique d'origine Nissan, ainsi que la permutation des pneus ou les changements de pneus saisonniers, effectués conformément au manuel du propriétaire de votre modèle.*

* Le Programme vidange d'huile et permutation des pneus n'est pas un substitut au programme d'entretien recommandé.



3. Protection auto garantie

La protection auto garantie (PAG)[†] exonère l'emprunteur du paiement de la différence entre le montant du règlement de l'assurance principale et le solde impayé du financement du véhicule en cas de vol ou de perte totale. Elle couvre également votre franchise, sous réserve des modalités en vigueur. Grâce à la PAG, le montant de votre entente financière ne pourra pas être supérieur au montant couvert par votre assurance auto.

[†] Sous réserve des conditions générales du contrat. La PAG est offerte uniquement aux clients qui achètent et financent leur véhicule par l'entremise de Nissan Canada inc.

